

PROGRAMME DE FORMATION

Développer l'intelligence collective des équipes. Pour un travail collaboratif créatif, engagé et efficace

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif en situation d'encadrement, de management d'équipe ou engagé dans un travail collaboratif.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Mettre en lien la créativité et l'efficacité d'un travail collaboratif avec le développement de la cohésion du groupe.

Utiliser une palette d'outils d'intelligence collective applicables en petits groupes et grands groupes.

Collaborer de façon positive au sein d'un groupe et adopter la posture de facilitateur.

Programme

- Les enjeux de l'intelligence collective :
 - De quoi parle-t-on ?
 - Une ressource pour les défis d'aujourd'hui.
 - Les ressorts de la motivation et de la créativité dans une équipe.
- Les conditions pour faire émerger l'intelligence collective :
 - L'importance du cadre.
 - La posture de facilitateur.
- Les processus d'intelligence collective pour atteindre différents objectifs :
 - world café, chapeaux de Bono, démarche appréciative, co-développement,...
- Construire et animer un atelier en intelligence collective :
 - Choix des processus et méthodes d'animation.
 - La spécificité des ateliers animés à distance.
- Inclure les personnes accueillies dans un processus en intelligence collective, est-ce possible ?

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation. échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.